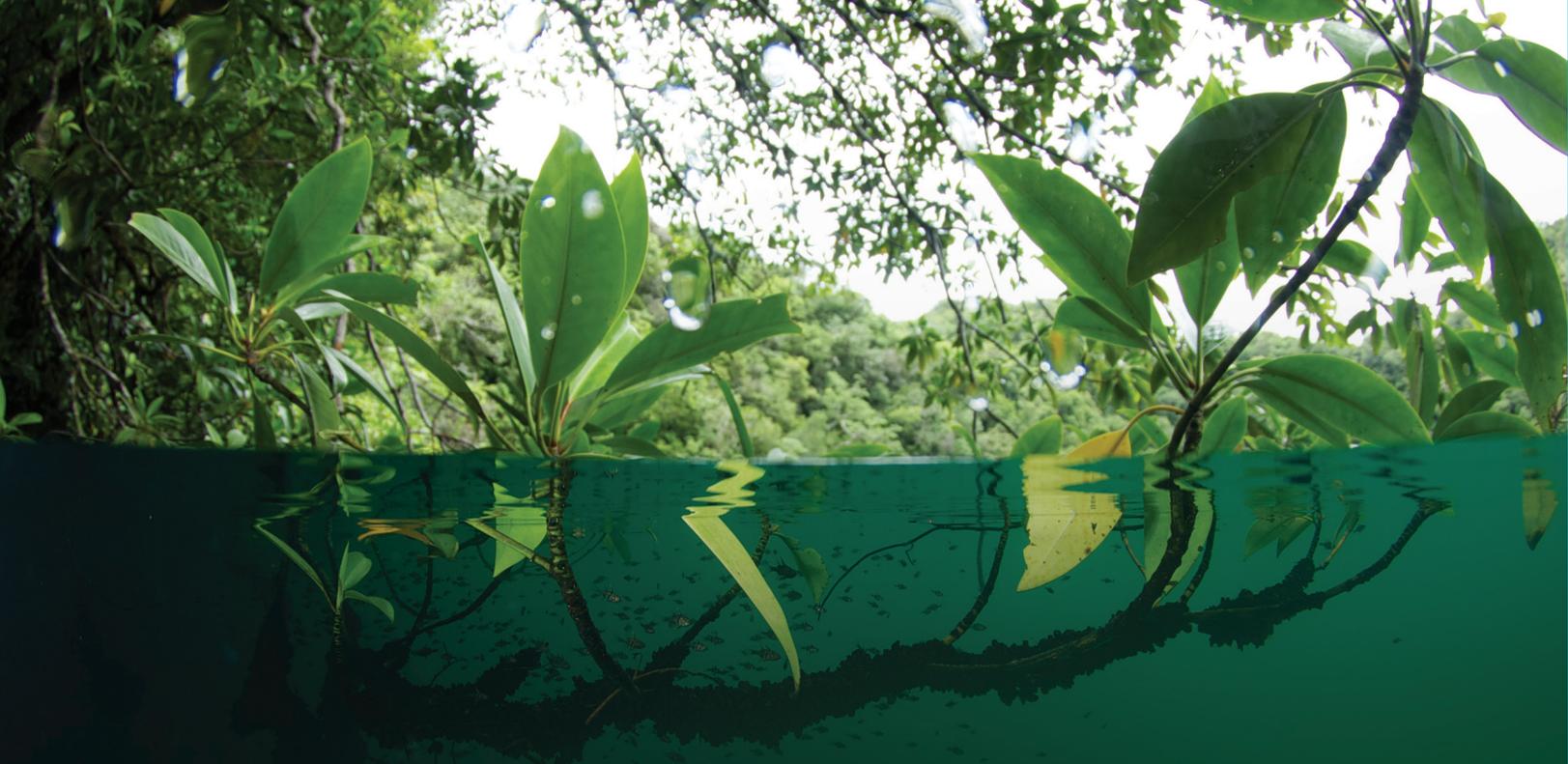


Photo: Eric Clua/CRISP

**ICRI**  
INTERNATIONAL  
CORAL REEF INITIATIVE

L'APPEL À L'ACTION...  
CONTINUE

---



# UN APPEL PAR LES MEMBRES DE L'INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS (ICRI) – OCTOBRE 2013



*« Nous sommes également conscients des importants avantages qu'offrent les récifs coralliens sur les plans économique, social et environnemental, en particulier pour les îles et les États côtiers, ainsi que de la grande vulnérabilité des récifs coralliens et des mangroves face aux conséquences du changement climatique, de l'acidification des océans, de la surpêche, des pratiques de pêche destructrices et de la pollution. Nous sommes favorables à une coopération internationale visant à préserver les écosystèmes des récifs coralliens et de la mangrove et à maintenir les avantages qu'ils offrent sur les plans social, économique et environnemental, ainsi qu'au lancement d'initiatives facilitant la collaboration technique et l'échange volontaire d'informations. »*

- L'avenir que nous voulons: document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable 2012 (Rio +20)  
tel qu'adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies



Photo: Jerker Tamelander

# LE CONTEXTE



Les récifs coralliens sont en sérieux déclin à travers le monde, notamment les récifs de plateaux peu profonds proches des populations humaines denses. On estime que 19% des récifs coralliens de la planète sont déjà sévèrement dégradés ou perdus, tandis que plus de 60% sont directement menacés. Ce déclin est susceptible de conduire à la perte de la majeure partie des ressources récifales du monde au cours du prochain siècle, affectant près de 500 millions de personnes, dont 30 millions dépendent directement des récifs pour leur survie.

L'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens (ICRI) est un partenariat entre gouvernements, organisations internationales, et organisations non-gouvernementales dont le but est de préserver les récifs coralliens et les écosystèmes qui y sont associés dans un cadre d'usage durable. L'Initiative a été fondée par les gouvernements d'Australie, de la France, du Japon, de la Jamaïque, des Philippines, de la Suède, du Royaume-Uni et des États-Unis, et fut annoncée lors de la première Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique en 1994.

Originellement publié en 1995, l'Appel à l'Action de l'ICRI vise à sensibiliser l'opinion mondiale sur le déclin continu de la santé des récifs coralliens dans le monde, et encourage à la prise de mesures pour remédier aux problèmes auxquels ils font face. L'Appel a été renouvelé lors du premier Symposium International sur les Ecosystèmes Marins Tropicaux (ITMEMS) en 1998.



**« Qualifiés souvent de « forêt ombrophiles de la mer », les récifs coralliens tropicaux, qui figurent parmi les écosystèmes mondiaux les plus riches biologiquement et les plus productifs, apportent des bienfaits sociaux, économiques et environnementaux à des millions de personnes. »**

- Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, août 2011



Photo: Sandrine Job/CRISP

# DES PROGRÈS ONT ÉTÉ RÉALISÉS...



L'ICRI a été engendrée pour attirer l'attention sur la situation des récifs coralliens sur la scène internationale, mettant en lumière la valeur écologique, économique, sociale et culturelle qu'ils assurent à une large proportion de la population mondiale. Les membres de l'ICRI ont été incités à attirer l'attention des gestionnaires, hauts fonctionnaires, donateurs, scientifiques et politiciens sur les problèmes auxquels les récifs sont confrontés.

Le caractère informel de l'ICRI rend difficile la quantification de son influence au fil du temps sur les progrès concrets réalisés en terme de gestion durable des récifs coralliens. Cependant, à cet égard, il est utile d'observer :

- La congruence du travail de l'ICRI avec la mise en place d'objectifs d'action internationaux relatifs aux récifs coralliens tels que :
  - L'objectif de création d'un réseau complet et cohérent d'aires marines protégées adopté au Sommet Mondial sur le Développement Durable de 2002 (Sommet de la Terre) ;
  - Les objectifs 'biodiversité' de la Convention sur la Diversité Biologique de 2002 relatifs à la protection d'écotones, aux aires marines protégées comprenant des récifs coralliens, et à la pêche durable ;
  - L'objectif Aichi 10, adopté subséquemment en 2010 et concernant spécifiquement des récifs coralliens, ayant mené à la déclaration de nouvelles aires marines protégées, y compris des aires marines localement gérées et des grandes aires marine protégées telles que la Monument National Marin de Papahānaumokuākea ou l'Aire Protégée des Iles Phoenix ; et
- l'avènement d'initiatives régionales transformatives telles que l'Initiative Triangle de Corail, le Défi de la Micronésie ou la Défi des Caraïbes.

L'influence sur les avancées globales en termes de conservation des récifs coralliens mise à part, l'ICRI peut se flatter d'un certain nombre d'accomplissements clairement de son fait :

- La sensibilisation au niveau planétaire sur les biens et services prodigués par les récifs coralliens, ainsi que la valeur et les défis auxquels doivent faire face ces récifs et les écosystèmes qui y sont associés, ayant abouti à la déclaration à deux reprises de l'Année Internationale des Récifs Coralliens (1997 et 2008) ;
- La reconnaissance de l'importance de l'ICRI par sa référence dans le Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur les récifs coralliens de 2011 ;
- La création d'un forum de discussions régulières sur les questions de gestion des récifs coralliens, par le biais des réunions des membres de l'ICRI et la tenue de Colloques Internationaux sur la Gestion des Ecosystèmes Marins Tropicaux (ITMEMS) ;
- La production des rapports globaux thématiques sur l'état des récifs coralliens dans le monde grâce au Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN), attirant l'attention sur leur sort et guidant les actions de gestion ;
- La contribution à l'amélioration du standard mondial de surveillance des conditions socio-économiques des récifs coralliens grâce au Réseau mondial de surveillance socio-économique des écosystèmes tropicaux (SocMon) ;



- La mise en place d'un réseau dynamique d'organisations leaders dans la science et la protection des récifs coralliens, par le biais du réseau international d'action pour les récifs coralliens (ICRAN, 2000-2011) ;
- Le soutien aux efforts de collaboration et de coordination aux niveaux national et régional à travers :
  - Des initiatives régionales (activités régionales en Asie de l'Est, CORDIO dans l'océan indien, CRISP dans le Pacifique)
  - Des initiatives nationales, telles que l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR)
  - Des comités techniques sur des questions régionales (tel que la Comité *Ad Hoc* sur la réponse régionale à l'invasion du poisson-lion dans les Caraïbes)
  - La tenue de journées régionales lors de réunions des membres de l'ICRI.
- La facilitation d'actions coordonnées et de renforcement des capacités sur les enjeux contemporains auxquels les gestionnaires de récifs sont confrontés, tels que (mais sans s'y limiter):
  - L'adaptation aux changements climatiques ;
  - Les aires marines protégées ;
  - Les pêcheries associées aux récifs coralliens (par exemple, les agrégations de frai de poissons récifaux)
  - Le commerce des coraux et des espèces des récifs coralliens ;
  - Les maladies coralliennes ;
  - La mise en vigueur ;
  - L'évaluation de l'efficacité de gestion ;
  - L'évaluation économique des récifs coralliens ;
  - Les espèces exotiques envahissantes marines (notamment le poisson-lion)
  - La gestion des forêts de mangroves.

En dépit de ces accomplissements, des défis majeurs restent à relever pour les gestionnaires de récifs coralliens. Les quatre piliers de l'ICRI (gestion intégrée, renforcement des capacités; science et surveillance, et évaluation) restent aussi pertinents au début du 21<sup>e</sup> siècle qu'ils l'étaient lors de leur conception en 1995, mais ils doivent maintenant être abordés sous l'angle du changement climatique, menace globale s'ajoutant eux multiples autres facteurs de stress de ces écosystèmes.



**« L'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), un partenariat entre gouvernements, organisations internationales et organisations non gouvernementales, a été lancée en 1994 en tant que seule entité mondiale consacrée entièrement à la conservation des récifs coralliens. »**

# ...MAIS LES DÉFIS DEMEURENT D'ACTUALITÉ

Les menaces relevées dans le présent Appel à l'Action sont majoritairement les mêmes qu'en 1994. L'humanité n'a pas fondamentalement changé son comportement vis-à-vis de l'environnement : la population mondiale continue d'augmenter, et la majorité des humains vit à proximité de l'environnement et s'en sert assidûment à des fins économiques, sociales et culturelles.

En outre, les conséquences du changement climatique, y compris ses impacts graves et irréversibles, sont mieux compris aujourd'hui que lorsque l'ICRI a été lancé. Il existe un consensus scientifique écrasant sur le fait que le climat de la Terre est en train de changer, principalement du fait des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'activité humaine, l'élévation de la température de surface des océans, ainsi que l'acidification des océans, sont sans doute les menaces globales les plus alarmantes pour les récifs coralliens. Des preuves directes des effets négatifs généralisés du changement climatique sur les récifs coralliens ont déjà été constatées, et une action immédiate est nécessaire pour prévenir la perte des ressources récifales mondiales au cours des prochaines décennies.

Les menaces pesant sur la santé des récifs sont variées, complexes et multiplicatives. La capacité des récifs coralliens et écosystèmes associés à s'adapter au changement climatique est de plus en plus compromise par les pressions anthropiques directes. Alors que les niveaux de population continuent d'augmenter, celles-ci incluent :

- Une extraction destructrice et non durable des ressources ; la pollution de l'eau ; le trafic maritime ; le développement côtier et les activités de tourisme et de loisir associés ;
- Un aménagement du littoral inadapté.



Photo: Rich Carey



Photo: Thomas Vignaud/Alofa Tuvalu

*« Malgré leur importance, les récifs coralliens se heurtent à de nombreuses menaces locales et mondiales causées par l'activité humaine et les changements climatiques. Des pratiques de pêche non viables, l'aménagement du littoral, la pollution, l'échauffement des océans et leur acidification ont déjà endommagé irrémédiablement un cinquième des récifs coralliens et les prévisions pour l'avenir sont alarmantes, à moins que la situation ne change. »*

# L'APPEL À L'ACTION CONTINUE



Les nations et les organisations membres de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens (ICRI) reconnaissent qu'au cours des dernières 19 années, l'ICRI a été le catalyseur d'une amélioration majeure dans la prise de conscience globale de la valeur des récifs coralliens et écosystèmes associés, et des menaces auxquelles ils sont confrontés. Beaucoup d'efforts ont été réalisés dans cet espace de temps pour comprendre et répondre à ces menaces. Néanmoins, la situation des récifs coralliens continue d'être fort préoccupante. Les récifs coralliens :

- continuent d'être dégradés par une série de pressions ; et
- sont maintenant également affectés par des processus naturels et anthropiques qui n'étaient pas vraiment compris à l'époque de la création de l'ICRI.

En conséquent, les membres de l'ICRI appellent tous ceux exerçant une influence sur la gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés à poursuivre les efforts pour :

1. Gérer les récifs coralliens et écosystèmes associés d'une manière qui reconnaisse la connectivité de la terre et de la mer et les impacts cumulatifs des pressions anthropiques, et cherche à renforcer la résilience des systèmes naturels pour résister aux effets de long terme du changement climatique (**Gestion Intégrée**) ;
2. Renforcer les capacités dans tous les aspects de la conservation et l'utilisation durable de l'environnement marin, afin de diffuser et d'utiliser les meilleures pratiques tout en engageant les communautés locales dans la gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés (**Renforcement des Capacités**) ;
3. Soutenir la recherche, y compris les approches de science citoyenne, afin de renforcer largement les capacités des pays et des communautés pour évaluer et rendre compte de l'état de santé et des menaces auxquelles font face les récifs coralliens de manière coordonnée, comparable et accessible (**Science et Surveillance**) ; et
4. Examiner l'impact des mesures prises, évaluer l'efficacité des mesures de gestion et adopter des réponses adaptatives (**Évaluation**).



*« Il est primordial d'améliorer rapidement tous les efforts existants de protection des récifs et des services qu'ils fournissent à l'humanité. Il est encourageant de constater que notre capacité d'action collective est devenue plus forte avec de nouveaux outils de gestion, une compréhension publique accrue, une meilleure communication et un engagement local plus actif. »*

Récifs Coralliens en Péril (Revisité)  
Publication du World Resources Institute, 2011

Photograph courtesy of Andrew Chin

Visitez [www.icriforum.org](http://www.icriforum.org)

Pour être efficace, tout programme de gestion doit être mesuré, évalué et adapté de manière régulière. L'amélioration des connaissances, l'avènement de nouveaux outils, de nouvelles technologies ou de nouveaux mécanismes de gestion ; et les changements survenant dans les contextes culturels, géopolitiques, économiques et environnementaux sont autant de raisons pour réviser et mettre à jour les mesures de gestion existantes pour les adapter aux circonstances changeantes. Ceci constitue le quatrième pilier de l'ICRI, reflétant la nature cyclique des programmes de gestion et la nécessité de les améliorer continuellement, à la fois au niveau stratégiques et au niveau opérationnel, par le biais d'un apprentissage adaptatif. Cette philosophie s'applique au présent cadre d'action, qui doit refléter les tendances contemporaines dans les pratiques de gestion et les priorités sociales et politiques.

<b>Objectif</b>	Participer à l'examen périodique de l'impact et de l'efficacité de tous les éléments de gestion pour les perfectionner, dans un cadre de gestion adaptative.
<b>Approche générale</b>	Des évaluations périodiques de l'efficacité de la gestion, et l'évaluation des projets et des activités pour s'assurer de l'efficacité des outils et des systèmes de gestion pour réduire les pressions affectant les récifs coralliens et écosystèmes associés, et protéger les valeurs qui leur sont associées.
<b>Résultat escompté</b>	Les processus et activités de gestion sont régulièrement revus et améliorés, dans le cadre d'une approche structurée, renforçant ainsi leur capacité à réduire efficacement les pressions et les menaces.
<b>Approches et stratégies</b>	Commissionner des évaluations régulières de l'efficacité de toutes les approches de gestion des récifs coralliens et écosystèmes associés, y compris l'évaluation de toutes les étapes du processus de gestion. Engager toutes les parties prenantes, y compris les communautés indigènes et locales, dans les éléments pertinents de l'évaluation de l'efficacité de gestion. Utiliser les résultats de ces évaluations pour adapter et améliorer la gestion future.

Visitez [www.icriforum.org](http://www.icriforum.org)

Photo: Jerker Tamelander



# SCIENCE ET SURVEILLANCE



Photo: Thomas Vignaud/Aloia Tuvailu

Science et surveillance sont toutes deux indispensables pour évaluer l'état des récifs coralliens et le succès des mesures de conservation et de gestion. C'est dans cette optique que l'ICRI a fondé en 1995 le réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN), afin de documenter la condition écologique des récifs coralliens, de renforcer les efforts de suivi, et de tisser des liens entre les organisations et les personnes impliquées dans la collecte de données récifales à travers le monde. Le GCRMN a, depuis sa création, régulièrement publié des rapports sur l'état des récifs coralliens dans le monde, ainsi que des rapports régionaux ou thématiques et des guides pratiques. L'ICRI s'engage à continuer de soutenir et de promouvoir le travail du GCRMN, pour faciliter une meilleure compréhension de l'état et des tendances de la santé des récifs coralliens dans le monde, et de garantir que les meilleures informations disponibles soient utilisées par les gestionnaires de sorte que les décisions qu'ils prennent s'appuient sur des données probantes.

Objectif	Soutenir la recherche et les démarches de science citoyenne pour permettre aux pays et aux communautés de faire état des lieux du statut et des menaces auxquels font face leurs récifs coralliens et écosystèmes associés ; de manière coordonnée, comparable et accessible.
Approche générale	Les programmes de recherche et de surveillance sont essentiels pour s'assurer que la gestion des récifs coralliens et écosystèmes associés se fonde sur les meilleurs informations (scientifiques) disponibles.
Résultat escompté	La connaissance de l'état et des tendances de la santé des récifs coralliens et écosystèmes associés progresse, et est utilisée pour informer la planification et la gestion de ceux-ci, menant à de meilleurs résultats.
<b>Approches et stratégies</b>	Encourager la participation et contribution des collectivités publiques, gestionnaires des ressources naturelles, scientifiques, acteurs du secteur privé et société civile à des initiatives telles que le Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN) et le Réseau mondial de surveillance socio-économique des écosystèmes tropicaux (SocMon) comme un moyen de renforcer les efforts de suivi pour documenter le statut et les tendances des récifs coralliens ainsi que des secteurs et communautés qui en dépendent directement.
	Développer, partager et promouvoir les meilleurs pratiques en matière d'outils, protocoles et méthodologies pour le suivi des récifs, et encourager leur adoption au travers de mécanismes régionaux intergouvernementaux, et leur utilisation par les gouvernements et un large éventail de parties prenantes afin d'élargir la couverture spatiale du suivi tout en renforçant les réseaux régionaux de collecteurs de données par le biais de nœuds régionaux du GCRMN et de SocMon.
	Rechercher des moyens pragmatiques d'intégrer les données environnementales, socio-économiques et de gestion afin de mieux comprendre les facteurs principalement responsables du déclin des récifs coralliens, et comment ces facteurs de stress pourraient être diminués de manière plus efficace.
	Encourager la création d'un cadre statistique permettant une analyse adéquate de collections hétérogènes et spatialement dispersées de séries temporelles courtes, afin de consolider les rapports régionaux et/ou globaux sur l'état et les tendances des récifs coralliens.
	Encourager la recherche et le suivi des écosystèmes associés, notamment les herbiers marins, les forêts de mangroves et les zones humides côtières et marines. Diffuser les résultats de manière régulière aux gestionnaires de récifs coralliens et écosystèmes associés, afin de guider les actions et politiques. Promouvoir la mise en place de suivi et d'évaluation des programmes mis en œuvre afin de déterminer leur efficacité.

# RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



Le renforcement des capacités comprend la mise en place et le renforcement des ressources humaines et des capacités institutionnelles pour une gestion améliorée des récifs coralliens et écosystèmes associés. C'est un aspect important du travail de l'ICRI et un élément clé de sa philosophie, comme en témoignent ses assemblées générales et les activités de terrain exécutées par le biais de ses réseaux, comités de travail et initiatives régionales. Le renforcement des capacités englobe des éléments tels que la formation, la sensibilisation du public, la participation des communautés à la gestion responsable, la mise en réseau, l'éducation et les partenariats.

Objectif		Résultat escompté	Approche générale	Approches et stratégies
<p>Renforcer les capacités sur tous les aspects de la gestion des récifs coralliens et écosystèmes associés, et favoriser la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques afin de permettre la participation la plus large possible de toutes les parties prenantes dans les activités de planification et de gestion.</p>	<p>Collaboration continue, partenariats, activités de sensibilisation, partage d'information et éducation contribuent chacun à assurer l'adoption de meilleures pratiques et encouragent les changements de comportement. Pour réussir, la diversité des cultures, des traditions et des modes de gouvernance existant au sein des nations et régions doit nécessairement être prise en compte.</p>	<p>Les personnes exerçant une influence quelconque sur la gestion des récifs coralliens et écosystèmes associés sont dotés d'un savoir, d'outils et de capital nécessaires pour mettre en œuvre les meilleures pratiques, adaptées au contexte culturel et socio-économique dans lequel elles opèrent.</p>	<p>Soutenir et faciliter la collaboration technique et le partage d'information volontaire sur tous les aspects de gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés, y compris par le biais des efforts régionaux et/ou thématiques des réseaux, comités ad hoc et initiatives régionales de l'ICRI, ainsi que d'autres mécanismes régionaux pertinents tels que le Programme pour les Mers Régionales du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUME).</p>	<p>Encourager coopération et collaboration entre pays afin de créer des réseaux d'Aires Marines Protégées ou d'Aires Marine Localement Gérées; examiner, soutenir et encourager la gestion transfrontière de grandes Aires Marines Protégées (notamment des initiatives régionales de gouvernance des océans) par le biais de coopérations bilatérales ou multilatérales incitant à la mise en commun des ressources.</p> <p>Promouvoir un meilleur accès à la formation sur des sujets financiers (y compris les sources publiques et non-publiques de financement), administratifs (notamment la planification des affaires) et technologiques, afin de faciliter la collaboration et le partage d'information pour améliorer les efforts de gestion.</p> <p>Continuer à encourager et soutenir les programmes de sensibilisation et d'éducation, et coordonner les campagnes mondiales de sensibilisation sur la valeur et les menaces pesant sur les récifs coralliens, en déclarant des Années Internationales des Récifs Coralliens (IYOR) comme cela a été fait en 1997 et en 2008.</p> <p>Encourager la participation des communautés à la gestion responsable grâce à la mise en place de partenariats entre collectivités publiques, communautés et le secteur privé, et encourager les approches communautaires et participatives de gestion.</p>



Photograph courtesy of Eric Clua/CRISP



Photograph courtesy of Thomas Vignaud

«La gestion intégrée» fait référence à l'approche de gestion adaptative, holistique et fondée sur les risques des écosystèmes récifaux, qui prend en compte la connectivité des influences terre-mer et les impacts cumulatifs des utilisations anthropiques et des perturbations naturelles. Cette approche vise à promouvoir une gestion écologiquement durable, grâce à un équilibre à long terme entre les objectifs écologiques, sociaux, culturels, économiques et de gouvernance. Elle intègre les préoccupations de toutes les parties prenantes, y compris les utilisateurs directs, le secteur privé, les collectivités publiques, les communautés côtières et la société civile dans le but de renforcer la résilience et de permettre le maintien des services écosystémiques. L'ICRI a adopté ce concept en tant que meilleure approche pour une gestion durable des récifs coralliens et écosystèmes associés en 1995, et continue à promouvoir cette approche au sein des aires internationales, régionales et nationales. Aujourd'hui, cette approche peut être adoptée par les pays souhaitant atteindre les objectifs d'Aichi, et en particulier l'objectif 10.

Objectif	Approche générale	Résultat escompté	Approches et stratégies
<p>Gérer les récifs coralliens et écosystèmes associés par le biais d'une approche par écosystème qui reconnaît la localisation des activités et la connectivité entre, et au sein même, des systèmes écologiques, sociaux, économiques et institutionnels ; tout en prêtant une attention particulière à l'échelle de gestion, à la résilience des systèmes écologiques et sociaux, et à la provision à long-terme des services écosystémiques.</p>	<p>Une gestion intégrée utilisant une approche stratégique, à la fois informée et fondée sur les risques, fournit un cadre de gestion efficace pour les récifs coralliens et écosystèmes associés, permettant de renforcer leur résilience naturelle, de maintenir leur prestation de services écosystémiques, et d'améliorer leur capacité de résistance aux impacts du changement climatique et de l'acidification des océans.</p>	<p>On observe une réduction notable des menaces pesant sur les récifs coralliens et écosystèmes associés du fait de mesures de gestion.</p>	<p>Encourager les gouvernements à élaborer et mettre en œuvre des législations et programmes de gestion intégrée, notamment au moyen d'outils de planification de l'espace maritime (comprenant des objectifs et incorporant zonation et mise en vigueur, accès contrôlés et gouvernance participative) afin de répondre aux menaces pesant sur les récifs coralliens de façon systématique. Ces programmes peuvent porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sources terrestres de pollution marine, provenant notamment de l'usage des terres adjacentes et des bassins versants</li> <li>• L'aménagement stratégique du littoral</li> <li>• La prévention des risques de catastrophe</li> <li>• L'adaptation au changement climatique</li> <li>• Les ports et le trafic maritime, y compris la gestion des eaux de ballast et du dragage</li> <li>• La gestion des pêches, y compris la gestion des quotas, accès etc.</li> <li>• Le tourisme et les activités récréatives</li> <li>• Les usages traditionnels/culturels des ressources marines</li> <li>• La gestion des espèces exotiques envahissantes marines</li> <li>• L'évaluation et la gestion de la qualité de l'eau</li> <li>• La gestion du patrimoine culturel marin</li> <li>• Le suivi, le contrôle et la surveillance.</li> </ul> <p>Dans le cadre de ces programmes, encourager les gouvernements à mener des évaluations environnementales stratégiques des pressions et impacts à l'échelle de l'écosystème, prenant en compte les effets cumulatifs de ces impacts et la manière dont ils affectent les services écosystémiques, et examinant les mesures de gestion en place pour remédier à ces impacts.</p> <p>Promouvoir et reproduire les succès en matière de gestion intégrée, le cas échéant, notamment en ce qui concerne les technologies nouvelles pouvant aider à atteindre le but souhaité.</p> <p>Encourager l'intégration de la gestion durable de récifs coralliens dans les activités des organismes, programmes et conventions, institutions financières et donateurs internationaux.</p> <p>Encourager une réglementation et une gestion efficaces du commerce des espèces marines et leurs produits dérivés.</p> <p>Promouvoir l'examen et, le cas échéant, la reformulation des instruments juridiques nationaux existants qui favorisent une gestion durable de récifs coralliens et écosystèmes associés.</p>

« Les récifs coralliens et écosystèmes associés sont utilisés et gérés de manière écologiquement durable afin que leur résilience soit renforcée et qu'ils puissent prodiguer des biens et des services pour les générations à venir ».

## NOTRE VISION

Le Cadre d'action se corrobore d'approches établies par les principaux processus internationaux, tels que le Plan Stratégique pour la biodiversité 2011-2020 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) (et notamment l'Objectif d'Aichi 10) ; le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur « La protection des récifs coralliens au service des moyens de subsistance et d'un développement durable » (A/66/150) ; le document final de Rio+20 'L'avenir que nous voulons' ; la résolution de la 67<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer (en particulier le paragraphe 200 qui reconnaît le travail de l'ICRI) ainsi que la résolution sur les pêches durables.

Le présent Cadre d'action est une mise à jour de l'original, et brosse les grandes lignes d'une feuille de route visant à assister les gouvernements et autres parties prenantes dans la mise en œuvre de stratégies et d'actions s'inspirant des meilleures pratiques mondiales. Il comprend maintenant un énoncé de vision, sur lequel se construisent les approches et les résultats de long terme escomptés. Il suggère également des stratégies et des actions pour atteindre au mieux ces résultats.

- Gestion intégrée
- Renforcement des capacités
- Science et surveillance
- Evaluation.

L'un des documents fondateurs de l'ICRI, son cadre d'action, a été adopté en 1995 en complément de l'Appel à l'action, et réaffirmé en 1995 lors du premier Colloque international de Gestion des Ecosystèmes Marins Tropicaux (ITMEMS1). Le Cadre d'action identifie les mécanismes par lesquels l'Appel pourrait être mis en œuvre aux niveaux mondial, régional et local, dans quatre domaines principaux devenus depuis les quatre piliers de l'ICRI :

*Une feuille de route pour l'Appel à l'Action de l'ICRI*

UN CADRE D'ACTION  
2013

INTERNATIONAL  
CORAL REEF INITIATIVE  
ICRI

Photograph courtesy of Thomas Vignaud/CNRS

